

RCS : COLMAR
Code greffe : 6851

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

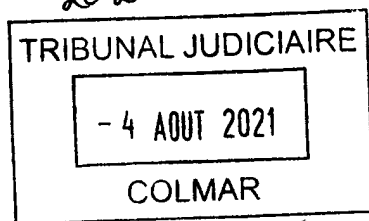
Le greffier du tribunal de commerce de COLMAR atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00216
Numéro SIREN : 800 805 186
Nom ou dénomination : 23eme SENS

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2021 sous le numéro de dépôt 5245

2021 B 5245



2014 B 216

COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

23^{ème} SENS SASU

23 rue du Luspel
68500 GUEBWILLER

SIRET : 800 805 186 00015

BILAN ET ANNEXES ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2020

BILAN SIMPLIFIÉ

1

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 23 ème SENS Néant *

Adresse de l'entreprise 23 RUE DU LUSPEL 68500 GUEBWILLER

Numéro SIRET * 8 0 0 8 0 5 1 8 6 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 0		3 1 1 2 2 0 1 9		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030					
	Immobilisations financières * (1)	040	042					
	Total I (5)	044	048					
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	10 041	8 263		
		Autres * (3)	072	074	11 392	12 294		
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	940				
	Charges constatées d'avance *	092	094					
		Total II	096	098	22 374	20 557		
		Total général (I+II)	110	112	22 374	20 557		

				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1	2			
PASSIF								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		500	500			
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		50	50			
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132						
	Report à nouveau	134		2	(629)			
	Résultat de l'exercice	136		1 204	10 631			
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142		1 756	10 552		
	Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		43	758			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 841	4 240			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		17 733	5 007			
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		20 617	10 005			
	Total général (I + II + III)	180		22 374	20 557			

RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 23 ème SENS

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 0 | Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 9

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
		13 1 1 2 2 0 2 0		13 1 1 2 2 0 1 9			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	48 220	58 317	
	Production vendue biens	215		214			
	services *	217		218	52 449	32 800	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	10 571	9 895	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	111 239	101 013	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	42 611	46 897
		Variation de stock (marchandises) *			236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	16	1 066	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240			
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	37 576	27 615	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	300	244	482	475	
Rémunérations du personnel *				250	20 951	8 947	
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	8 072	3 921	
Dotations aux amortissements *				254			
Dotations aux provisions				256			
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		259		262	104	28	
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260					
Total des charges d'exploitation (II)			264	109 812	88 948		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	1 427	12 065		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	2	6	
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294	13	19	
	Charges exceptionnelles (dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))		347		300		
			348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	213	1 421		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	1 204	10 631		
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	1 204	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	213		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		249		251		
	(Part de loyers dispensés de réintégration)						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprise nouvelles (44. septies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. septies)	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)	991	
	Divers dont ZFA NG (44. quinquies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44. septies)	993	
					Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
					Basins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. septies)	992	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	1 417	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	1 417	372		

23ème SENS
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 23 rue du Luspel, 68500 GUEBWILLER
800805186 RCS COLMAR

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 JUIN 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 1 204,08 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 204,08 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	2,30 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	1 206,38 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 1 206,38 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2018 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
10 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000,00 euros

Certifié conforme
La Présidente

